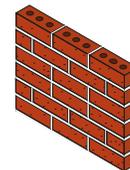


EXÉCUTION DE TRAVAUX DE MAÇONNERIE EN SAISON HIVERNALE



PROTECTION REQUISE PAR TEMPS FROID

À la fin des travaux ou lors de leur interruption *	TEMPÉRATURE DE L'AIR QUOTIDIENNE MOYENNE		PROTECTION DE LA MAÇONNERIE REQUISE	
		0 °C à 4 °C	Protéger la maçonnerie contre la pluie et la neige pendant 48 heures	
- 4 °C à 0 °C		Abriter la maçonnerie entièrement pendant 48 heures		
- 7 °C à - 4 °C		Recouvrir entièrement la maçonnerie avec des bâches isolantes pendant 48 heures		
- 7 °C et moins		Maintenir la température de la maçonnerie au-dessus de 0 °C pendant 48 heures à l'aide d'une enceinte et d'un chauffage d'appoint		

*Exemples d'interruptions de travaux : la nuit, la fin de semaine, les vacances, les jours fériés, etc.

EXIGENCES PARTICULIÈRES LORS DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Pendant la mise en place	TEMPÉRATURE DE L'AIR		EXIGENCES CONCERNANT LA TEMPÉRATURE DES CONSTITUANTS DU MORTIER	
		Entre 0 °C et - 4 °C	Maintenir la température du mortier entre 4 °C et 50 °C	
Entre - 4 °C et - 7 °C		Maintenir la température du mortier entre 4 °C et 50 °C Diffuser de la chaleur en avant et en arrière du parement *Si la vitesse du vent est > 25 km/h, protéger la maçonnerie avec un abrivent		
- 7 °C et moins		Maintenir la température du mortier entre 4 °C et 50 °C Mettre en place un abri chauffé afin d'y maintenir une température intérieure au-dessus de 0 °C		

Notes :

1. La qualité du travail final dépend directement du mûrissement du mortier (réaction chimique entre le ciment et le sable à la suite de l'ajout de l'eau).
2. La période de mûrissement du mortier est **d'au moins 48 heures**. Pendant cette période, le mortier doit être maintenu entre 4 °C et 50 °C.
3. Le sable et l'eau doivent être chauffés à une température qui ne dépasse pas 70 °C.
4. Au moment de la pose, les éléments de maçonnerie (pierre, briques, allèges) doivent être à une température d'au moins 4 °C.

MEILLEURE PRATIQUE : Chauffer l'eau et le sable pour s'assurer que le mortier reste à une température au-dessus de 5 °C. Un thermomètre infrarouge est un outil pratique, rapide et efficace pour faire des lectures de température des matériaux utilisés.

IMPORTANT : Il est interdit d'ajouter de l'antigel, du chlorure de calcium, du sel ou tout autre produit qui pourrait modifier le point de congélation. Pour éviter une prise rapide, la température du mortier ne doit pas dépasser 70 °C (art. 6.7.2.3. de la norme CSA-A371-14 (confirmée en 2019)).